



50e session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec l'expert indépendant sur la protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Genève, le 16 juin 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse soutient le renouvellement du mandat de l'Expert indépendant sur SOGI qui a été créé en 2016 et qui, depuis, est soutenu par un nombre toujours plus important d'États de toutes les régions du monde.

Le rôle de l'expert indépendant est vital pour mettre en lumière les violations et les défis spécifiques auxquels sont confrontées les personnes trans et diversifiées par le genre dans tout le monde.

Dans l'esprit de ne laisser personne derrière, la Suisse est convaincue qu'il est fondamental de s'attaquer à la violence et à la discrimination dont est victime la communauté LGBTIQ+. Les lois criminalisant leur identité ne devraient plus être tolérées.

Dans notre pays, les personnes LGBTIQ+ sont également confrontées à la stigmatisation dans les espaces publics, tels que les écoles, les lieux de travail et dans les médias, en ligne et hors ligne. Il est de notre devoir d'y remédier.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

La Suisse appelle tous les gouvernements à coopérer pleinement avec l'Expert Indépendant SOGI afin d'aboutir à un monde sans violence ni discrimination pour toutes les personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Monsieur l'expert indépendant,

Quelles conclusions tirez-vous de votre travail depuis que vous avez repris le mandat pour une société non discriminatoire et accueillante ?

Je vous remercie.